

**TEXTES DE PRÉSENTATION  
DE LA SOIRÉE SOLIDAIRE  
DU 9/12**

Cette petite brochure est composée de cinq textes d'appel à la solidarité avec tous et toutes les inculpé.es du printemps de lutte 2023.

On y retrouve cinq textes provenant de différentes tendances politiques, autonome et syndicale. Écrits par des gens qui, après s'être souvent retrouvés ensemble ce printemps dernier devant le commissariat ou le palais de justice pour soutenir et apporter de l'aide à ceux qui se sont fait embarquer pendant les manifs ou les différents blocages, ont décidé de rassembler leurs forces pour continuer de faire vivre la solidarité après la fin du mouvement. Entre autres, en organisant cet événement du 9.12 au Motor 44 de Toulouse.

On a choisi de faire apparaître ces points de vue différents, parce qu'ils correspondent tout simplement à la réalité. S'organiser collectivement ne veut pas dire s'uniformiser dans nos prises de position, ni dans nos pratiques. Mais se soutenir mutuellement et ne pas se lâcher après la fin d'une partie.

Bonne lecture.

Le 6 avril 2023, en plein mouvement des retraites, contre la violence libérale et policière et le mépris du gouvernement, des milliers de gens étaient dans la rue. Une énième manifestation comme il y en a eu tant, partout en France. Comme il y en aura certainement encore. Au-delà des revendications sur la question du travail, c'est contre la misère imposée par un pouvoir arrogant que beaucoup se retrouvent dans la rue.

Les gilets jaunes, les occupations de facs, les piquets et blocages et les cortèges de tête ont débordé le cadre syndical depuis des années avec souvent des syndiqués eux-mêmes ; et c'est avec joie ce printemps qu'on se retrouvait dans les rues de la ville, à chanter et à se libérer de l'omniprésence policière.

Ces manifestations, à Toulouse comme dans plein de villes, ont subi les charges et les arrestations massives. Plusieurs personnes ont un procès à l'automne suite à cela. Le soutien à ces occasions est une manière de continuer la lutte contre l'isolement que la répression impose.

Car oui, la répression étouffe, isole voire mutile, et c'est par nos événements et nos actions (que cela soit des concerts de soutien, des cantines, des rencontres, etc...) que nous pouvons nous permettre de continuer à réfléchir et à tenir contre la peur des flics et la pression des peines judiciaires. Les peines sont effectivement lourdes, du sursis, des interdictions de manifestation.

Et en plus le cynisme du juge couronne le tout d'amendes à payer en faveur des policiers de la BAC qui se disent traumatisés psychologiquement d'avoir dû arrêter si violemment des manifestants. C'est pourquoi nous organisons cette soirée de soutien, contre la répression et surtout pour que les mouvements continuent !

## **L'État s'est défendu face à notre désir de révolte**

Le mouvement contre la loi retraite du printemps 2023 a vu comme bien d'autres la mise en pratique de différentes hypothèses stratégiques ou tactiques. Et c'est aussi tout à fait logique qu'avec une telle masse de gens dans les rues, des positions politiques assez différentes se soient retrouvées au moins physiquement à battre le pavé ensemble. Provenant de spectres politiques aux conséquences pratiques différentes, d'une frange autonome ou bien syndicaliste, on a pu pendant ce mouvement s'agacer les uns les autres. Si certains d'entre nous ont porté avec acharnement l'hypothèse de la nécessité d'un cortège de tête offensif, capable de rompre avec l'ordre des manifestations classiques pour pouvoir symboliser avec ferveur le refus de cette société marchande, d'autres ont pu se trouver parfois opposés à cette idée, considérant que le moment de l'offensive n'était pas toujours opportun, vu le rapport de force défavorable dans la rue et le dispositif policier déployé avec toujours plus d'agressivité. Certains d'entre nous étant isolés dans leur travail, ou bien au chômage, la manifestation a incarné leur principal moment d'expression politique. D'autres personnes plus organisées dans leur lieu de travail pouvaient inciter à la grève ou au blocage, et la manifestation ne traduisait alors peut-être pas pour eux le même enjeu crucial. Il y a différents moyens, et différents choix, pour s'opposer de manière victorieuse au rouleau compresseur néolibéral qui ravage tout sur son passage. C'est une évidence, comme l'évidence de l'échec de notre résistance, que personne de nous ne peut aujourd'hui renoncer à une analyse approfondie, avec une capacité d'autocritique nécessaire pour une évolution de nos possibilités de victoire. On s'est retrouvés ensemble, pour se dire qu'on doit être capables d'apprendre de nos expériences.

L'État s'est défendu face à notre désir de révolte, et la répression judiciaire en est une des conséquences. On est tous conscients que si l'on veut s'opposer réellement au pouvoir, le pouvoir réagira. C'est toujours aussi dans le recul de la contestation sociale que l'État gagne du terrain. Notre révolte et notre opposition à la marchandisation de la vie ne peuvent pas s'arrêter à l'après-manif ou à la fin d'un mouvement social.

On était ensemble dans ce mouvement, avec toutes nos divergences, qu'on ne fera pas disparaître. Mais on est capables d'identifier l'ennemi, et il n'est pas parmi nous. C'est pour ça qu'on a décidé, syndiqués et autonomes, de s'organiser ensemble face à la répression d'État.

## **Des procès, des condamnations, ou comment continuer à détruire les mouvements sociaux de manière insidieuse.**

Dix journées d'action durant l'hiver et le printemps dernier, autant de journées de répression et d'arrestation.

Que reste-t-il six mois après.

Le projet de loi est passé et malgré le plaisir d'avoir lutté ensemble, force est de constater que ce mouvement social s'est soldé par un échec.

Chacun ira de son interprétation : il n'y a pas eu de grève générale, nous n'avons pas réussi à bloquer le pays, les journées d'action étaient trop espacées, la jeunesse s'est mobilisée tardivement, il faut trouver de nouveaux moyens d'action... Les plus pessimistes diront que la situation sociale et médiatique de ce pays ne nous permet plus d'espérer des victoires d'ampleur.

Ce débat est certainement passionnant à mener, nous ne pourrions pas en faire l'économie, mais à trop se projeter dans l'après, nous oublions que ce mouvement social de masse est rentré depuis quelques semaines dans une phase que nous ne pouvons ignorer.

Depuis quelques années la doctrine du maintien de l'ordre a changé. Non pas du fait d'un durcissement des manifestants, non pas car les violences envers les forces de l'ordre auraient augmenté, mais par une volonté d'hégémonie intellectuelle et culturelle du pouvoir. La stratégie de nos dirigeants est maintenant bien établie :

Dans un premier temps on essaie de discréditer les manifestants et tous les opposants en laissant penser qu'ils ne sont pas suffisamment intelligents pour appréhender la situation politico-économique d'une société du XXI<sup>e</sup> siècle.

Dans un second temps on crée une ambiance de guerre civile durant les manifestations : sur-présence de la police, nassage, survol d'hélicoptère... Ainsi, le pouvoir peut être certain que l'affrontement aura lieu.

Dans un troisième temps on arrête à l'aveugle parmi ceux (étonnamment nombreux et sociologiquement divers ce printemps) qui se refusent à quitter la rue quand la police le décide. Enfin, quelques mois plus tard, les procès s'enchaînent et des condamnations d'une dureté démesurée tombent : Dommages et intérêts pour des violences sur forces de l'ordre inexistantes ou pour le moins improuvables. Condamnation à de la prison avec sursis pour des dégradations dont on ne connaît pas les auteurs...

Certes on peut ergoter sans fin... nous répondre que des dégradations sur des banques et du mobilier urbain ont eu lieu, qu'un jet de pierre sur des policiers ou des gendarmes est un acte de violence. Pourtant une chose est sûre, les seules blessures graves qui ont été à déplorer sont du fait des forces de l'ordre. De plus, en droit, on ne condamne pas un individu pour la seule raison qu'elle était au milieu de personnes qui ont commis des dégradations.

Le choix du tout répression qui est fait aujourd'hui est à l'exact opposé du principe d'une justice apaisée. Si nous ne le comprenons pas, si nous n'apportons pas un soutien massif aux manifestants poursuivis, nous perdrons bien plus qu'un combat social.

Il est de notre devoir aujourd'hui de soutenir les manifestants en procès. Donnons-leur les moyens de se défendre correctement et de faire face à leur condamnation. N'hésitons pas à aller les soutenir à l'intérieur des tribunaux.

## **Après la répression policière, la répression devient judiciaire**

Depuis 1995, les gouvernements respectifs se sont attaqués en moyenne tous les quatre ans, à un des plus grands conquies du mouvement social : notre système de retraites. Si Balladur, Fillon, Touraine et consorts ont plié face à la mobilisation dans la rue, le printemps 2023 s'est avéré être une année noire pour le camp des travailleur.euses : la réforme des retraites, contre vents et marées est passée.

L'ampleur de la mobilisation fut à l'image de l'obstination présidentielle. Jusqu'à 3,5 millions de personnes ont manifesté le 7 mars, les autres journées furent également massives, plusieurs secteurs sont partis en grève longue (même si on regrette qu'elle n'ait pas été reconductible). Les initiatives spontanées ont essaimé çà et là, des petites villes ont vu leurs premières manifestations de grande ampleur. Les formes de contestation ont été sans cesse renouvelées. Malgré cela, le gouvernement a chaussé ses œillères, fait fi des économistes qui ont mis en lumière les mensonges macronistes, ignoré les manifestations massives et l'opinion publique, craché sur les compte-rendus du COR (qu'on peut difficilement qualifier de dangereux gauchiste) et, à coups de 49.3 et de mépris de classe, a fait passer sa réforme.

Durant les manifestations, nombre d'entre nous ont fait face à une brutalité policière qui se débride. L'arsenal policier – gaz lacrymogène, grenades, tonfas, LBD – a laissé des marques dans les corps. Les nasses, charges aveugles, interpellations arbitraires ont laissé des marques dans les esprits.

Après la répression policière, la répression devient judiciaire.

Plusieurs d'entre nous comparaissent devant des tribunaux partout en France pour leur engagement contre cette réforme inique. Parfois sans aucune preuve, parfois juste avec un « témoignage » (PV d'interpellation) ou une plainte policière qui permettra de toucher quelques dommages et intérêts, iels devront rendre compte de leur engagement.

Ces militant.es risquent des amendes qui dans une période d'inflation vont certainement les mettre en difficulté pour le paiement de leur loyer ou des produits de première nécessité, iels devront payer des frais d'avocats même si la relaxe est prononcée. Il est donc nécessaire de leur apporter un soutien moral et financier pour payer les frais d'avocat ! A Toulouse, plusieurs militant.es ont comparu ou vont comparaître. La soirée du 9 décembre au Motor à Toulouse sera l'occasion de leur apporter notre soutien car rappelons-le, la procédure judiciaire à laquelle iels font face aurait pu toucher n'importe qui d'entre nous !

Le syndicat SUD Éducation 31-65 appelle à faire de cette soirée une réussite !

Renforçons les liens de solidarité pour construire les luttes futures !



**éducation**  
**Sud**  
**31**  
**65**

## **Le 28 mars dernier à Toulouse**

Lors d'une manifestation contre la réforme des retraites, nous A. ,C. et J., avons été victimes d'un tir de grenade lacrymogène assourdissante (G2ML) non réglementaire.

La grenade a été reçue par C. dans le dos, puis a explosé à hauteur de la main de J. qui s'est effondrée au sol en pensant avoir perdu l'oreille, la main et l'œil.

J. a finalement eu une artère et un nerf sectionnés au majeur, de multiples blessures sur le corps dues aux éclats, ainsi que de violents acouphènes, A. a eu de multiples blessures aux jambes dues aux éclats. À l'heure actuelle, J. souffre encore d'une hyperacousie due au choc de l'explosion.

J. explique : « Cela fait neuf mois et aujourd'hui j'ai encore besoin de porter des bouchons d'oreille pour travailler, pour aller à des concerts, mais également quand je garde ma nièce, en gros dès que je suis exposée à des sons trop aigus.

J'ai encore des rendez-vous médicaux ici et là, je sursaute dans la rue dès qu'une sirène se déclenche... j'ai aussi perdu la sensibilité de l'extrémité d'un de mes doigts.

Depuis mars, les blessures ainsi que la procédure judiciaire entraînent toujours et encore de la violence étatique (non-prise en charge du matériel auditif, violence médicale)...

En bref, il y a un avant et un après et l'après n'est pas aussi léger que l'avant ».

Malgré cela, d'une certaine façon nous pouvons dire que nous avons eu de la chance. Cette grenade peut tuer. Elle a été envoyée dans le dos de C.

Nous avons porté plainte pour les faits de violences par personne dépositaire de l'autorité publique et avons saisi l'IGPN.

Aujourd'hui l'IGPN reconnaît le tir non réglementaire et l'enquête concernant l'auteur du tir doit se poursuivre.

Ces démarches sont facilitées par l'accompagnement d'une avocate spécialiste des répressions policières, qui accepte de travailler à nos côtés sans rétribution.

Après échange, nous trouvons juste de l'encourager dans sa démarche en la soutenant financièrement.

Merci pour votre aide.

